

OFFRE D'EMPLOI

Date : Le mardi 16 avril 2019

La Communauté de communes Val Vanoise

10 000 habitants permanents – 9 communes

située au cœur des 3 Vallées et à l'entrée du parc de la Vanoise, territoire support d'une station thermale et de cinq stations de sports d'hiver de renommée internationale, recrute :

Un(e) responsable des ressources humaines

cadre d'emploi des rédacteurs / attachés territoriaux – catégorie B/A

Emploi permanent à temps complet

Poste à pourvoir dès que possible

Sous l'autorité du directeur des ressources, vous concevez et pilotez les outils favorisant une gestion équitable et bienveillante des ressources humaines de l'établissement. Vous assurez la gestion de la paie, de la carrière et des compétences d'environ 150 agents sur l'année et de 200 agents sur la saison d'hiver. Vous participez à la mise en oeuvre de la politique de gestion des RH et de prévention des risques de Val Vanoise. Vous êtes le garant du fonctionnement des instances représentatives du personnel (C.T. et C.H.S.C.T.). Vous encadrez une équipe de 2 personnes et assurez un dialogue permanent avec l'ensemble des services de la Communauté de communes.

Missions principales

- **Proposition du cadre et mise en oeuvre de la politique de gestion des RH**
 - Apporter les informations nécessaires en termes RH dans le management au quotidien des services, aider à la décision des agents et des cadres de l'établissement ;
 - Participer à la définition de la politique ressources humaines ;
 - Définir les indicateurs de suivi (absentéisme, heures supplémentaires, effectifs...), les tableaux de bord et analyser les résultats ;
 - Accompagner les agents et les services : informer, conseiller, accompagner, sensibiliser à la conduite du changement ;
 - Gérer administrativement le temps de travail : organiser, sécuriser et adapter les dispositions relatives au temps de travail ;
 - Veiller à l'application des dispositions du statut de la fonction publique territoriale et assurer une veille territoriale ;
 - Préparer le budget et assurer son exécution en matière de RH, assurer le suivi de la masse salariale ;
 - Piloter l'ensemble des outils du service RH : Progiciels de suivi du temps de travail, de la paie et de la carrière notamment ;

- Piloter la campagne annuelle d'évaluation professionnelle.
- **Gestion des carrières**
 - Proposer et mettre en œuvre des dispositifs de déroulement de carrière, dans le respect des règles statutaires et des normes juridiques ;
 - Assurer le respect des échéances et préparer les dossiers de promotion interne et d'avancement de grade.
- **Gestion de la paie**
 - Assurer le respect des échéances de paie et en garantir la bonne exécution ;
 - Contrôler les opérations de paie ;
 - Être garant de l'application du régime indemnitaire et proposer les évolutions nécessaires ;
 - Proposer et mettre en œuvre une politique de rémunération ;
 - Mettre en œuvre la politique sociale ;
 - Occasionnellement, réaliser la paie mensuelle de la collectivité ;
- **Gestion des emplois et développement des compétences**
 - Participer à la définition, piloter et mettre en œuvre la politique de recrutement et de mobilité interne ;
 - Conduire les entretiens de recrutement ;
 - Participer à l'élaboration de la politique de formation et garantir sa mise en œuvre ;
 - Planifier et organiser les formations ;
 - Définir et piloter l'élaboration du bilan social et l'analyser.

— Formation et qualifications

- Idéalement : Formation supérieure en gestion des ressources humaines niv II à niv I ;
- Formation supérieure en administration ou gestion des collectivités locales ou droit public.

— Compétences requises

- Maîtrise du statut et des métiers de la FPT et du fonctionnement des collectivités locales ;
- Concepts fondamentaux de la gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs : postes, emplois, métiers et compétences ;
- Connaissances de la réglementation relative aux instances représentatives (CAP, CT, CHSCT) ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Sens de la négociation et du dialogue ;
- Capacités rédactionnelles, d'analyse, de synthèse ;
- Savoir travailler en transversalité et en équipe ;
- Sens aigu de la discrétion professionnelle et de la confidentialité.

— Spécificités du poste et rémunération

Statutaire + primes + participation à la mutuelle + participation à la prévoyance + chèques déjeuners + CNAS + forfait de ski à tarif préférentiel.

— Renseignements



M. Luc MALLOL, Directeur des ressources - 04 79 55 01 47

Les candidatures adressées à M. Le Président de Val Vanoise (lettre de motivation et CV) sont à envoyer, exclusivement par mail, avant le 9 juin 2019, à recrutements@valvanoise.fr

